DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le 2 novembre, le Conseil Municipal de la commune de PIERRE-BUFFIERE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. PATIER Stéphane, Maire.

PRESENTS : PATIER Stéphane, DRUAUX Vincent, FARGEOT Marie, SARRE Michel, CHAUMEIL Nathalie, BRAUGE Sylvie, SEDEUIL Guillaume, GUILLON Jean-Marie, ALLET Marie, CADOT Pierre, SARRE Victorien, BOURDEAU Jean Louis.

ABSENTS EXCUSES : LAGRANGE Véronique (donne procuration à PATIER Stéphane), SEREZAC Jean Marc (donne procuration à Nathalie CHAUMEIL), BOURLON Blandine.

Secrétaire de séance : Michel SARRE

Date de convocation : 26 octobre 2021

Délibération n° D 2021-76 du 2 novembre 2021

Objet : MARCHE HEBDOMADAIRE DROIT DE PLACE

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14
Vote :
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Suite à la mise en place du règlement du marché, il convient d'offrir aux exposants un tarif différent selon la durée d'abonnement. Le tarif actuel de droit de place est le même pour tous, il est fixé à 0,80 € par mètre linéaire. Il propose de moduler ce tarif en fonction de la durée d'abonnement et de fixer les nouveaux tarifs comme suit : journée 1 € le mètre linéaire – trimestre : 0.80 € le mètre linéaire/journée - annuel : 0.75 € le mètre linéaire/journée.

Le Conseil Municipal unanime :

- Décide de fixer à compter du 1er janvier 2022 les tarifs de droit de place comme suit :
  A la journée : 1 € / mètre linéaire
  Abonnement au trimestre : 0.80 € / mètre linéaire / jour de marché.
  Abonnement à l'année : 0,75 € / mètre linéaire / jour de marché.
- Précise que le droit de place est payable d'avance auprès du régisseur titulaire ou son suppléant et que tout abonnement engagé ne pourra faire l'objet d'un quelconque remboursement, pour quelque motif que ce soit.

Fait et délibéré à Pierre-Buffière, le 02/11/2021

Le Maire,

Stéphane PATIER

Publié le 29/11/2021

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le :

Accusé de réception en préfecture
087-218711901-20211102-D2021-76-DE
Date de télétransmission : 29/11/2021
Date de réception préfecture : 29/11/2021